

#TourdesStartups



TOUR DES STARTUPS

**On se dit tout !
Lancement de la consultation en ligne**

Dossier de presse
28 novembre 2017



Édito du Ministre



Notre écosystème de start-ups est aujourd'hui florissant : le nombre de start-ups est désormais proche de 10 000 dans le pays, la marque French Tech fédère partout sur le territoire, les start-ups françaises assurent un chiffre d'affaires croissant à l'international, et les levées de fonds devraient atteindre cette année un nouveau record.

Le cadre macro-économique, encore simplifié et amélioré via les réformes proposées cette année, est désormais très favorable aux jeunes entreprises françaises.

Pour autant, des irritants peuvent demeurer dans leur quotidien et dans leur processus de développement : des difficultés d'accès à la commande publique, un manque de compétences ciblées, etc.

C'est tout le sens du tour des start-ups, dont nous lançons la consultation en ligne aujourd'hui. Avec un mot d'ordre : « on se dit tout ! ».

Plus vous serez précis dans vos constats et pistes de propositions, plus nous pourrons tenter d'y répondre.

Cet exercice est fait pour vous. On vous attend.

Mounir Mahjoubi,
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre,
chargé du Numérique

Le tour des start-ups, une démarche inédite

Le tour des start-ups a été annoncé à la fin du mois de septembre par le **Premier Ministre**.

Porté par le **Secrétaire d'État au numérique**, il vise à identifier les **freins de tout type** que les start-ups rencontrent encore dans leur activité quotidienne et dans leur développement.

Le tour des start-ups est une démarche inédite à triple titre :



Par sa **forme**, avec à la fois un questionnaire en ligne, des entretiens bilatéraux et des ateliers organisés par le Secrétaire d'État au Numérique et les partenaires partout sur le territoire.



Par son **ampleur** : toute start-up française peut déposer ses suggestions en ligne ou lors des ateliers ; et tous les réseaux (incubateurs, accélérateurs, réseaux, métropoles et hubs French Tech, acteurs institutionnels, représentants du secteur) sont mobilisés.



Par son **approche** : le tour des start-ups adopte une approche résolument sectorielle pour recueillir finement, domaine par domaine, les difficultés spécifiques rencontrées par les jeunes entreprises françaises. Son objectif est d'aller au-delà de la description des problèmes / pistes de solutions déjà connus, en allant à la rencontre d'acteurs peu habitués à formuler précisément leurs demandes aux pouvoirs publics.

Tout ne pourra être résolu en trois mois, et c'est bien un travail et un dialogue plus continus que vise à initier le tour des start-ups.

Les propositions qui en découleront auront vocation à alimenter des textes législatifs et plans d'actions divers : plan pour la croissance et la transformation des entreprises, loi mobilité, etc.

Une démarche déjà initiée

Pour le Secrétaire d'État au Numérique, le tour des start-ups a démarré dès le mois d'octobre 2017.

Depuis, un déplacement est organisé **chaque semaine** à la rencontre des start-ups : Angers¹, Dijon², Lille³, Paris⁴, Montpellier⁵.

D'autres sont d'ores et déjà prévus : Lyon (6 décembre), Bordeaux (12 décembre), Toulouse (21 décembre).

« Nous avons entre nous des problématiques similaires. Cela nous permet de forger facilement un discours commun pour porter un message efficace. »

*Entrepreneur de la **RetailTech***

¹ World Electronics Forum – Lancement du Start-up Tour - 27 octobre 2017

² Salon FoodUseTech et Docks Numériques – rencontre avec les start-ups de la FoodTech - 2 novembre 2017

³ Euratechnologies – rencontre avec les entrepreneurs RetailTech et AgriTech - 8 novembre 2017

⁴ Lancement Educapital - rencontre avec les entrepreneurs EdTech – 8 novembre 2017

⁵ Rencontre avec les start-ups HealthTech – 16 novembre 2017



*À Lille avec des entrepreneurs
dans le cadre du tour des start-ups*

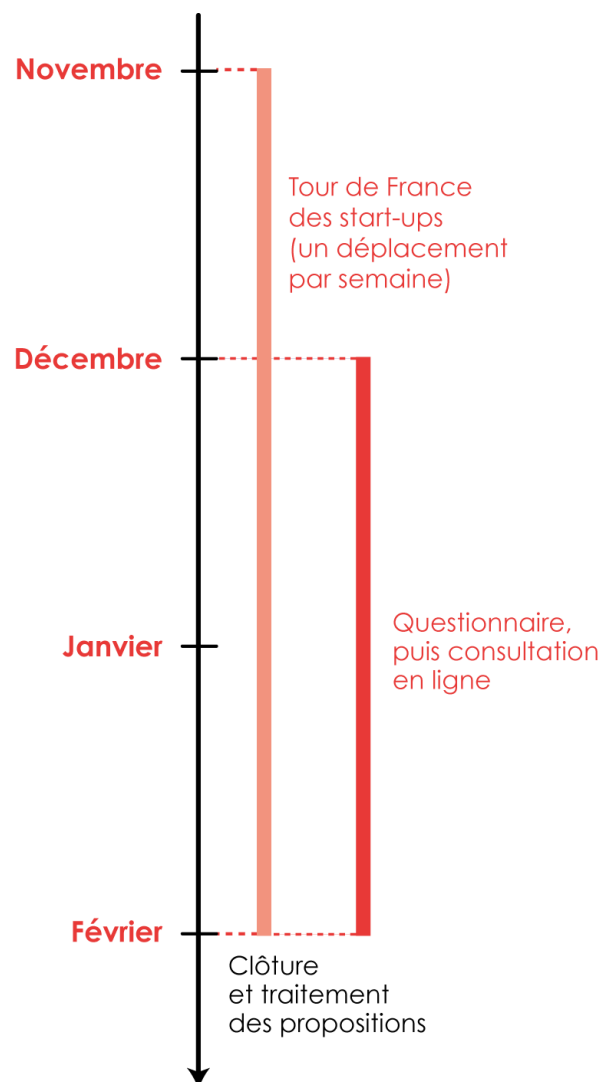
« Ce tour des start-ups est une initiative intéressante car nous n'avons pas si souvent que cela l'occasion de nous exprimer. »

Un questionnaire en ligne sur 3 semaines

Le Secrétariat d'État au numérique lance ce mardi 28 novembre un questionnaire en ligne pour alimenter le tour des start-ups. Ce questionnaire se décompose en environ 15 questions, et sera relayé par les partenaires de l'initiative. Il sera ouvert **jusqu'au 22 décembre inclus**.

Un calendrier resserré

Le tour des start-ups se déroule sur quatre mois (novembre 2017-février 2018) selon le calendrier cible suivant.



Des partenaires multiples

Plus de 30 partenaires accompagnent l'initiative du tour des start-ups.





Annexes

Annexe 1 : déroulé du jour

Le lancement de la consultation en ligne du tour des start-ups est organisé mardi 28 novembre de 9h30 à 11 heures, à l'École 42. Il se décompose comme suit :

- 9h30 : accueil du Secrétaire d'État au numérique à l'École 42
- 9h40 : lancement de la consultation en ligne par le Secrétaire d'État au numérique
- 9h55 : échanges avec les entrepreneurs
- 10h40 : échanges avec la presse

Annexe 2 : le questionnaire du tour des start-ups

www.tour-des-startups.gouv.fr/pages/participer

Le questionnaire comprend une quinzaine de questions réparties en différentes catégories :

- Un (des) loi(s) ou règlement(s) bloquant(s) / lacunaire(s) ?
- Une instabilité réglementaire / fiscale sur un (des) sujet(s) donné(s) ?
- Un manque de compréhension / d'accès à la commande publique ?
- Des difficultés d'accès à certaines données ou bases de données publiques ?
- Des difficultés dans les relations avec de grands groupes ?
- Des difficultés à recruter certains profils ?
- Des difficultés de financement ?
- Des difficultés de développement à l'international ?
- Des difficultés dans les relations avec une (des) administration(s) ou organisme(s) public(s) ou parapublic(s) ?

Cette liste n'est pas limitative et ne couvre pas nécessairement l'ensemble des préoccupations. Les start-ups seront également invitées à s'exprimer librement sur les freins identifiés.

Contact presse :

**Maëlle CHARREAU - Cheffe de cabinet chargée
de la communication et du parlement**

presse@numerique.gouv.fr

01 42 75 66 26/06 61 04 98 27